

Référentiel du Juge FEDERAL FORMATEUR et Juge FEDERAL ARBITRE

Commission Fédérale de Gymnastique féminine

JUGE FEDERAL FORMATEUR ET FEDERAL ARBITRE

Le juge Fédéral Formateur et Fédéral Arbitre est le plus haut niveau de la filière juge FSCF. Son rôle va au-delà de la notation dans les compétitions.

En effet, il est amené à être une force de propositions et à mettre ses compétences au service de son département, de son comité régional et de la fédération pour assurer la formation des juges, et assumer la responsabilité de jury de compétitions et de sessions d'examens.

Autant de situations que le juge Fédéral Formateur doit apprendre à appréhender et à gérer.

La CNGF avec l'aide du tuteur désigné propose une formation complète où le candidat sera mis dans toutes les situations de jugement ou de responsabilité de jugement.

Comment ? En acceptant :

- De suivre des modules de formation et de parcours pratiques, avec la collaboration du tuteur désigné,
- De faire évaluer ses compétences acquises pour chaque module suivi,
- D'obtenir un ou des certificats suivants : « Juge Fédéral Formateur », « Juge Fédéral Arbitre » par le suivi et la validation de modules obligatoires.

Conditions pour être candidat :

- Etre licencié
- Etre titulaire du niveau juge libre (L) sur les 4 agrès, depuis au moins 3 ans
- Avoir donné des cours de formation sur les règlements en vigueur (Code FIG, Programme Fédéral....)
- Avoir noté des compétitions individuelles régionales et départementales, et au moins 5 compétitions individuelles nationales.

La candidature doit faire l'objet d'une cooptation d'une commission technique départementale ou régionale et validée par la CNGF et d'une lettre de motivation du candidat.

Le juge Fédéral Formateur doit être une référence pour les juges, les commissions techniques départementales, régionales et nationales. Référence qui impose des droits et devoirs, il doit :

- Connaître les règlements du Programme Fédéral, Code FIG, Code Catégorie 2...
- **Etre investi au niveau de son association** (recrutement, formation, accompagnement de ses juges ...),
- Suivre toutes les formations et recyclages,
- Être formateur s'il obtient le certificat,
- Être une dynamique dans son département ou sa région,
- Être le garant d'un jugement sain et objectif et contribuer à créer une ambiance dans les compétitions favorisant une meilleure connaissance et un respect des juges entre eux.

Pour cela la CNGF propose avec le tuteur désigné :

- D'accompagner le candidat dans son cursus de Fédéral Formateur ou Fédéral Arbitre, de mettre en place et d'assurer le suivi d'une formation complète,
- De valoriser le juge Fédéral Formateur et Fédéral Arbitre dans les compétitions nationales et internationales,
- De valoriser auprès des instances départementales, régionales et fédérales le rôle et l'impact du juge Fédéral Formateur, dans le tissu associatif.

■ Principes et modalités de la formation

Etape 1 : Rencontre des futurs candidats et tuteurs organisée par la CNGF, l'objectif est de confirmer leur engagement et leur investissement dans la formation des juges dans leur Comité Départemental ou leur Région. Une évaluation sera effectuée, elle permettra de situer le niveau de connaissances et de définir le plan de formation pour chacun des candidats avec la présentation du cursus et la mise en œuvre de la formation.

Etape 2 : Mise en œuvre du cursus, au cours de la formation, les candidats seront parrainés par un juge tuteur coopté par la CNGF.

Chaque étape sera consignée sur le livret de formation. Un bilan intermédiaire sera fait à la fin de chaque séquence sanctionnée par l'obtention d'une unité de valeur.

La formation est construite en 4 modules à la fois théoriques et pratiques avec validation d'unités de valeur que le candidat pourra effectuer sur 2 ans voire plus.

Principes		Modules de formation et d'évaluation
Connaissance techniques et gestion d'un jury	UV1	Exigence 1 : connaissance des règlements Exigence 2 : tenue d'un jury sur une compétition libre
Organisation d'un jury de compétition	UV2	Exigence 1 : constitution d'un jury Exigence 2 : mettre en évidence les points importants d'un briefing
Animation d'une session de formation	UV3	Exigence 1 : construction d'une formation Exigence 2 : animation d'une formation
Gestion d'une session d'examen	UV4	Exigence 1 : gestion administrative d'une session d'examen Exigence 2 : organisation pratique d'une session d'examen
Gestion d'un plateau de juges	UV 5	Exigence 1 : gestion du plateau Exigence 2 : gestion des demandes et réclamations des entraîneurs

- Les modules sont conçus comme un atelier formation-action qui est appliqué en situation d'entraînement sur des cas réels.

Il sera JUGE FÉDÉRAL FORMATEUR lorsqu'il obtiendra toutes ses unités de valeur.

Il sera JUGE FÉDÉRAL ARBITRE s'il valide l'UV1 et l'UV2.



Exigence 1 : le juge Fédéral Formateur et Fédéral Arbitre doit avoir des connaissances exactes et pratiques des règlements techniques :

- S'assurer que les règlements techniques sont connus et intégrés (Programme Fédéral, Code FIG).
- S'assurer que les éléments de difficultés : lecture vidéo d'un mouvement, écriture en symbolique, validation ou non d'une difficulté, construction d'un mouvement sont acquis.

Validation :

Théorie : **ITEM 1** : Questionnaire portant sur les règlements des Imposés, des 6^{ème} degré et sur le Code FIG. Une préparation se fera à l'écrit et l'explication sera donnée à l'oral aux membres du Jury.

Cet item sera validé à partir de 80% de bonnes réponses.

Pratique : **ITEM 2** : Etablir la note D et E de 3 mouvements en écriture symbolique à partir d'une vidéo : mouvement Libre à un agrès (en Barres, Poutre et Sol) et l'expliquer oralement.

Cet item sera validé si, pour 3 mouvements, 100% du mouvement est écrit en signes et la note D est exacte. Le jury acceptera une justification différente de la sienne. Pour la note E, l'écart permis avec la note du Jury sera celui de l'examen Libre.

A l'Oral, le candidat donnera l'explication de sa note sur 1 mouvement tiré au sort.

ITEM 3 : Etablir la note D et E de 3 mouvements en écriture symbolique à partir d'une vidéo : 1 mouvement 6^{ème} degré à un agrès (en Barres, Poutre et Sol) et l'expliquer oralement.

Cet item sera validé si, pour 3 mouvements, 100% du mouvement est écrit en signes et la note D est exacte. Le jury acceptera une justification différente de la sienne. Pour la note E, l'écart permis avec la note du Jury sera celui de l'examen 6^{ème} degré.

A l'Oral, le candidat donnera l'explication de sa note sur 1 mouvement tiré au sort.



Exigence 2 : le juge Fédéral Formateur et Fédéral Arbitre doit assurer la tenue d'un jury en compétition libre et faire appliquer les règlements :

En situation de compétition nationale (Championnats Nationaux Individuels ou Finale des Coupes), le candidat choisira son premier agrès où il sera juge arbitre. Le candidat devra être évalué sur 3 agrès (barres asymétriques, poutre et sol). Un juge fédéral coopté par la CNGF évaluera la capacité du candidat à :

- Ecrire en écriture symbolique la totalité du contenu de l'exercice,
- Calculer la note D et E,
- Annoncer la pénalité pour exercice trop court en l'expliquant au jury E,
- Conseiller les juges et arbitrer lors de désaccords éventuels entre les juges,
- Etre garant d'un bon climat tout au long de la compétition avec le responsable du jury, les juges, les gymnastes, les entraîneurs.

Validation :

Relever en écriture symbolique la totalité du contenu de l'exercice 10 exercices seront retenus = 10 pts	Sur 1 horaire, un juge Fédéral coopté par la CNGF observe et relève les notes 1 pt par exercice juste
Calculer la note D 10 notes seront retenues = 10 pts	Sur 1 horaire, un juge Fédéral coopté par la CNGF observe et relève les notes 1 pt par exercice juste
Calculer la note E et donner la pénalité pour exercice trop court 10 notes seront retenues = 10 pts	Sur 1 horaire, un juge Fédéral coopté par la CNGF observe et relève les notes 1 pt par note juste
Conseiller les juges et arbitrer les désaccords éventuels entre les juges = 5 pts	- Capacité à argumenter, donner des éléments de référence - Capacité à s'imposer et reconnaître une erreur Sur 5 pts
Maintenir un bon climat tout au long de la compétition avec le responsable du jury, les juges, les gymnastes, les entraîneurs = 5 pts	- Capacité à faire appel à la hiérarchie - Capacité à trouver les bons arguments dans le règlement et le bon sens Sur 5 pts

Cet item sera validé si le candidat acquiert 32 points sur 40.



Supports de travail :

- Programme Fédéral
- Code FIG



Conseils :

- Noter un maximum de compétitions sur les programmes imposés + libre
- Etre Jury D le plus souvent possible

Le juge Fédéral Formateur et le juge Fédéral Arbitre doit constituer un jury :

- Constituer un jury dans le respect des exigences conformément aux règlements des compétitions
- Mettre en évidence les points importants du briefing adapté à la compétition pour laquelle le jury a été constitué

Validation : constitution d'un plateau virtuel, observation par le tuteur désigné par la CNGF.

Evaluation de sa capacité à :

- Rassembler les informations, préparer un listing avec toutes les informations utiles (nom/prénom/échelon/ choix de l'agrès...), demander une amende le cas échéant,
- Prévoir le nombre de juges en fonction du nombre d'agrès prévu,
- Pratiquer un bon équilibre entre les niveaux de juges et le lieu géographique de leur club....



Exigence 1 : Le juge Fédéral Formateur doit construire une formation de juges :

- Évaluer la capacité à monter une formation de juges :
- Définir et rédiger les objectifs pédagogiques évaluables des modules de formation en fonction des niveaux de juges et des besoins identifiés,
- Fixer l'objectif de la formation (formation de nouveaux juges, recyclage 2ème échelon, formation 6ème degré débutants, recyclage 6ème degré),
- Etablir un planning,
- Définir un contenu,
- Décider des méthodes d'animation.

Validation : Sur un cas pratique tiré au sort : évaluation de sa capacité par le jury de la CNGF à :

- Expliquer la logistique mise en place pour la formation,
- Définir le but à atteindre,
- Donner les grandes lignes de la formation,

Evaluation à la Fédération par les membres de la CNGF sur l'aisance et la facilité à construire sa formation et à répondre aux questions du jury.



Exigence 2 : le juge Fédéral Formateur doit animer une formation de juges :

- Évaluer la capacité à planifier une formation de juges, à animer une session de formation : clarté des explications, disponibilité, gestion du groupe

Validation : En situation réelle de formation débutant ou débutant 6^{ème} ou recyclage, évaluation de sa capacité par un juge nommé par la CNGF (autre que le tuteur) à :

- Présenter les objectifs de la formation et son contenu,
- Utiliser les supports choisis,
- Animer (vocabulaire utilisé, gestion du groupe...)



Supports de travail :

- Les référentiels des formations de juges (juges débutants, Imposés 1^{er} au 5^{ème}, 6^{ème} degré et Libre),
- Le Programme Fédéral.



Conseils :

- Participer à des sessions de formation,
- Préparer des sessions de formations,
- Réaliser plusieurs formations.



Exigence 1 : le juge Fédéral Formateur doit assurer la gestion administrative d'une session d'examen de juges :

- S'assurer que les règlements techniques et les exigences (respect des périodes, déclarations ...) concernant les examens de juges sont connus et intégrés,
- S'assurer que les outils de déclaration sont bien utilisés.

Validation : observation par la CNGF de la mise en œuvre d'une session d'examen.

- Vérification de la conformité des exigences de passage de l'examen 2^{ème} échelon ou 6^{ème} degré (déclaration auprès de la fédération dûment complétée avec la documentation exigée),
- Respect des délais de retour des examens.



Exigence 2 : le juge Fédéral Formateur doit s'assurer de la bonne organisation d'une session d'examen :

- S'assurer que les conditions d'examen écrit et pratique sont réunies,
- Vérifier le respect de l'impartialité.

Validation : observation par le responsable de la session désigné par la CNGF du déroulement d'une session d'examen :

- Placement des candidats dans la salle d'examen,
- Distribution des écrits et transmission des consignes,
- Surveillance du groupe,
- Respect des horaires et récupération des copies d'examen,
- Explication des notes de base et rappel du règlement.

Le juge Fédéral Formateur doit assurer la responsabilité d'un plateau de juges lors d'un championnat national par équipe :



Exigence 1 : Gérer la responsabilité d'un plateau de juges (effectuer le briefing, répondre à leurs questions, défaillance d'un juge ...),



Exigence 2 : Gérer les réclamations des entraîneurs.

Validation : En situation réelle de compétition, observation par un jury nommé par la CNGF.

Evaluation de sa capacité à :

- Effectuer le briefing auprès de son jury d'une voix ferme et claire,
- Veiller au placement de son jury (binôme) et s'assurer qu'il est au complet,
- Veiller à la bonne répartition des gyms et des degrés,
- Aider les chefs de plateaux et secrétaires d'agrès,
- Apporter une aide technique à son jury lorsqu'il le demande,
- Répondre aux questions et/ou réclamations des entraîneurs,
- Veiller à un bon emplacement des juges par rapport au matériel,
- Ne pas hésiter à faire appel à un "ami".